



Location et prêt à taux zéro

Par **tiny2202**, le **15/01/2010** à **08:32**

Bonjour,

J'ai entendu dire qu'on ne pouvait pas louer un bien avant 3 ans quand celui est acquis avec un prêt à taux zéro? Est-ce vrai?

Y-a-t'il aussi un délai à attendre pour la revente d'un tel bien?

merci!